



EAU POTABLE

La commune de Villeneuve-Saint-Georges sollicite son adhésion au SEDIF à partir du 1^{er} janvier 2026

À l'occasion du Conseil municipal du 11 avril dernier, la ville a sollicité, auprès de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, le lancement du processus d'adhésion au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), pour une entrée effective au 1^{er} janvier 2026. Le Bureau syndical, présidé par André Santini, a accueilli favorablement cette demande.

Cette adhésion est la garantie pour Villeneuve-Saint-Georges du meilleur de l'eau : plus de services pour les habitants, un prix maîtrisé et, en 2030-2032, une eau de source au robinet avec la mise en place de la filtration membranaire haute performance sur l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi (94).

Jusqu'à présent alimentée par Eau du Sud Parisien (Suez), membre de RESO (Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge), cette arrivée ouvrira droit à de nombreux dispositifs proposés aux adhérents dans le cadre du nouveau contrat de concession en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier, et pour douze ans, avec Franciliane (filiale de Veolia).

DES ACTIONS CONCRÈTES DE SOLIDARITÉS LOCALES POUR GARANTIR LE DROIT D'ACCÈS À L'EAU

Le SEDIF a placé la **qualité de service** au cœur de ses engagements auprès de ses usagers : qualité d'eau toujours irréprochable, continuité du service, accessibilité du centre de relation client, installation de fontaines ou autres dispositifs sur l'espace public et le déploiement du programme [Eau Solidaire](#).

Aujourd'hui, en Île-de-France, des milliers de personnes peinent à accéder chaque jour à cette ressource dans des conditions dignes et soutenables. Ménages modestes pour lesquels le budget eau reste trop élevé, habitants de copropriétés dégradées, personnes dépourvues de logement : **toutes ces situations relèvent d'une même réalité, la précarité eau.**



→ Pour faire face à ce défi, le SEDIF a mis en place le programme Eau Solidaire, déployé en partenariat avec de nombreux acteurs locaux engagés. Objectif: garantir un accès juste et équitable à l'eau, restaurer des conditions de vie décentes, contribuer à une sortie durable de la pauvreté et des difficultés rencontrées, tout en veillant à préserver notre ressource vitale commune.

En dédiant 1 % des recettes annuelles issues de la vente d'eau à ce programme – soit environ 2,5 M€, **le SEDIF fait d'Eau Solidaire l'un des dispositifs de solidarité les plus ambitieux en France.** Il a été le premier Syndicat d'eau à mettre en œuvre un programme de cette nature et de cette envergure, apportant des solutions concrètes et durables.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

Eau Solidaire accompagne les copropriétés confrontées à des difficultés récurrentes:

- En proposant un suivi personnalisé et des solutions adaptées (échelonnement de la dette, alertes de consommation, etc.), afin de les aider à se redresser durablement;
- En accordant des subventions pour financer les recherches de fuites et les réparations dans les parties communes.

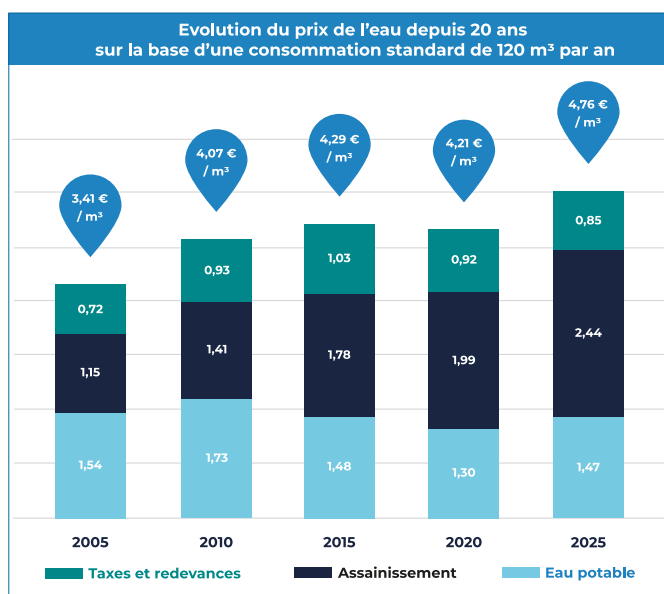
Pour les copropriétés gravement touchées par des fuites, une expertise spécifique, mise en œuvre en partenariat avec Impact Copro, permet de « prendre soin des lieux et des liens »:

- Via des actions de diagnostic des installations pour identifier et réparer les fuites, qu'elles soient dans les parties communes ou privatives;
- Par la sensibilisation, la formation et l'engagement des habitants pour des résultats durables et un lien social renoué.

Le Syndicat s'engage également avec une surveillance du réseau en continu grâce à des capteurs de nouvelle génération et une rapidité d'intervention sur les fuites qui permettront d'atteindre un rendement de réseau de 93 % (soit moins de 7 % de pertes en eau), un système de télé relève rénové avec des compteurs d'eau équipés de modules qui diagnostiquent leur propre panne.

UN PRIX MAÎTRISÉ

Comptant pour 45 % de la facture totale en 2005, le service de production et distribution d'eau potable n'en représente plus que 31 % au 1^{er} janvier 2025. Depuis 2011, il demeure au 2^e rang des coûts, derrière la part de l'assainissement qui compte désormais pour 51 % de la facture.



Comme la plupart des biens, la gestion de l'eau subit les variations du coût des matières premières, de l'énergie, des produits de traitement, des charges du service... **Malgré tout, et bien qu'il ne bénéficie d'aucune subvention significative, l'évolution du prix de l'eau du SEDIF s'est toujours maintenue sous l'inflation ces vingt dernières années.**

Cela est le fruit à la fois du volontarisme des élus, déterminés à préserver le pouvoir d'achat des usagers, et des gains d'efficacité du délégataire, qui ont permis un haut niveau de service au meilleur coût.

Malgré tout, et bien qu'il ne bénéficie d'aucune subvention significative, l'évolution du prix de l'eau du SEDIF s'est toujours maintenue sous l'inflation ces vingt dernières années.





À VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, CHAQUE EURO COMPTE !

Dans un contexte économique exigeant, la commune de Villeneuve-Saint-Georges souhaite placer la maîtrise des dépenses des ménages au cœur de ses priorités. En matière d'eau potable, la ville bénéficie actuellement via son adhésion à la régie publique RESO Seine & Orge. Cette tarification s'élève à 2,14 € HT/m³ (abonnement compris, sur la base d'une consommation annuelle standard de 120 m³). En comparaison, une adhésion au Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), prévue à partir du 1^{er} janvier 2026, permettrait à la commune de bénéficier d'un tarif unique mutualisé selon un principe de solidarité entre les territoires, ramenant le prix de l'eau à 1,47 € HT/m³ (abonnement compris, base 120 m³), soit une économie significative pour les usagers. Cette différence de 0,67 € par mètre cube représente un enjeu concret de pouvoir d'achat pour les habitants, tout en ouvrant l'accès à de nombreux dispositifs innovants et solidaires portés par le SEDIF.

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET DE LA SANTÉ

Les habitants de Villeneuve-Saint-Georges bénéficieront en 2030-2032 d'une eau de qualité inédite par la connexion avec l'usine de la ville voisine de Choisy-le-Roi (94).

En effet, le nouveau contrat de concession place l'enjeu sanitaire au plus haut niveau avec la construction dans les usines de nouvelles unités de **traitement membranaire haute performance** (technologie mêlant nanofiltration et osmose inverse basse pression) **pour éliminer les nouveaux polluants** évoqués régulièrement par les médias (résidus de médicaments, perturbateurs endocriniens, microplastiques, PFAS...). L'eau délivrée sera aussi beaucoup moins calcaire et, à terme, sans chlore.



« Sans union, il ne peut exister ni force, ni esprit public. Je félicite la maire de Villeneuve-Saint-Georges, Kristell Niasme, pour ce choix d'avenir. Adhérer au SEDIF, c'est rejoindre une grande famille, un Service public de l'eau exemplaire, innovant, construit sur des valeurs fortes comme la solidarité et la mutualisation pour mettre en œuvre les investissements nécessaires pour produire une eau de référence à un prix maîtrisé pour nos habitants. C'est le choix du pragmatisme et de l'efficacité », rappelle **André Santini**, président du SEDIF, ancien Ministre.





« En tant que nouvelle maire de Villeneuve-Saint-Georges, je souhaite exprimer clairement notre volonté de rejoindre le SEDIF. Cette décision s'inscrit pleinement dans une double exigence : protéger le pouvoir d'achat des Villeneuvois et préserver leur santé.

Dans un contexte économique marqué par une inflation persistante, chaque euro compte pour les familles de notre commune. Le SEDIF propose une tarification plus avantageuse que celle actuellement en vigueur, ce qui représente une réelle opportunité pour alléger la charge financière qui pèse sur nos concitoyens.

Mais au-delà de l'aspect financier, c'est la question de la santé publique qui est aussi au cœur de notre démarche. En tant que nouvelle présidente du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges (CHIV), je suis particulièrement attentive aux enjeux sanitaires. Le SEDIF met en œuvre des technologies innovantes pour éliminer les nouveaux polluants présents dans l'eau, comme les résidus de médicaments ou les perturbateurs endocriniens. Ce niveau d'exigence est, pour moi, un critère déterminant pour garantir une eau plus saine à tous les habitants.

Par ailleurs, le SEDIF dispose de moyens importants en matière de solidarité. Il accompagne les foyers en difficulté dans le paiement de leurs factures, tout en investissant massivement dans l'entretien et la modernisation des réseaux d'eau potable. Cela est d'autant plus crucial à Villeneuve-Saint-Georges, où nos infrastructures sont vétustes et nécessitent des interventions urgentes et durables. Rejoindre le SEDIF, c'est donc faire un choix responsable, à la fois économique, social et sanitaire, pour mieux servir l'intérêt général et répondre aux besoins essentiels des Villeneuvois. », précise **Kristell Niasme**, Maire de Villeneuve-Saint-Georges et conseillère départementale du Val-de-Marne.

À PROPOS DU SEDIF

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) est un établissement public de coopération intercommunale, responsable de l'alimentation en eau potable de 4 millions de personnes dans 133 communes en Île-de-France. C'est le plus grand service public de l'eau en France et l'un des premiers dans le monde. Ses usines principales, qui puisent dans les grands cours d'eau franciliens (Seine, Marne, Oise), produisent quotidiennement plus de 750 000 mètres cubes d'eau et son réseau de distribution compte près de 8 000 kilomètres de canalisations. Depuis plus de 100 ans, le SEDIF relève le défi de fournir, 24 heures/24 et 365 jours par an, une eau de qualité irréprochable et disponible à tout moment. Autour de valeurs historiques comme la mutualisation, la solidarité et l'innovation, plus de 100 agents s'engagent au quotidien pour un service public d'excellence et de proximité.

Le SEDIF est présidé depuis 1983 par André Santini, ancien ministre, maire d'Issy-les-Moulineaux et vice-président de la Métropole du Grand Paris.

www.sedif.com



CONTACTS PRESSE

SEDIF

Guillaume de STORDEUR,
Directeur communication
g.destordeur@sedif.com
06 27 26 50 16

MAIRIE DE

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Raphaël MALLOUK,
Cabinet du maire de
Villeneuve-Saint-Georges
raphaelmlk@villeneuve-saint-georges.fr
07 86 23 71 13

